



KAZAKHSTAN

La vie religieuse est restreinte à plusieurs niveaux et revêt de multiples aspects.

Dirigeant	Président Noursoultan Nazarbaïev
Population	18,06 millions
Nombre de Chrétiens	4,5 millions
Religion principale	Islam
Gouvernement	République

CONTEXTE

Trois préoccupations prioritaires dominent la société du Kazakhstan : la succession du président Nazarbaïev, l'importante minorité russe et les centaines de citoyens kazakhs qui ont rejoint les extrémistes musulmans au Moyen-Orient.

Bien que la Constitution du pays définisse le Kazakhstan comme un État laïc, la liberté religieuse est restreinte par la législation (datant de septembre 2011). Le régime ne cesse de prendre des mesures pour renforcer son contrôle sur la société. Il existe déjà des signes indiquant la présence d'une forme d'islam radical au Kazakhstan et le gouvernement s'inquiète des conséquences du retour des djihadistes.

La situation de la minorité chrétienne empire, avec toujours plus de restrictions juridiques.

SITUATION DES CHRÉTIENS

Les communautés chrétiennes non traditionnelles (telles que baptistes, pentecôtistes et évangéliques) font face à la plus grande hausse de persécution. Elles sont victimes de menaces, de raids policiers, d'arrestations et d'amendes.

On dénombrerait au moins 15 000 chrétiens kazakhs, dont la plupart fréquentent des églises protestantes non traditionnelles parmi lesquelles beaucoup d'églises de maison.

Les communautés chrétiennes historiques, dont l'Église orthodoxe russe, ne sont pas ennuyées par le gouvernement kazakh, principalement pour des raisons diplomatiques avec la Russie.

EXEMPLES DE PERSÉCUTION

2 octobre 2017 - Yklas Kabduakasov, 56 ans, a été libéré de prison. Ce chrétien d'arrière-plan musulman avait été arrêté le 14 août 2015 et envoyé en camp de travaux forcés sur une accusation d'« incitation à la haine religieuse » pour avoir parlé de sa croyance à des étudiants.

Septembre 2017 - L'église protestante « Vie Nouvelle » d'Oskemen s'est vue interdire la tenue de réunions durant trois mois pour « avoir chanté des chants religieux au cours d'un camp d'été ».

Août 2017 - Le pasteur Marat Tlegenov et 4 autres chrétiens ont dû payer une amende de 680 € chacun pour avoir conduit un service de baptêmes dans la région d'Almaty.